

L'ACB se réjouit de l'augmentation soutenue de la portion sans intérêt des prêts dans le cadre du Programme de paiements anticipés

11 mars 2025

Le vendredi 7 mars, l'honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, a annoncé que, pour la quatrième saison de croissance consécutive, le gouvernement fédéral augmenterait la portion sans intérêt des prêts dans le cadre du Programme de paiements anticipés (PPA) à 250 000 \$ plutôt qu'à 100 000 \$ comme c'est le cas par défaut.

L'ACB plaide pour que la limite soit maintenue à 350 000 \$, mais l'augmenter à 250 000 \$ est positif pour les producteurs de tout le Canada et aidera à maintenir la compétitivité économique du secteur des bovins de boucherie dans un environnement économique instable.

Sans cette modification, la partie sans intérêt des prêts accordés dans le cadre du PPA serait revenue à 100 000 \$, ce qui ne tiendrait pas compte de l'inflation et de l'escalade des coûts des intrants. L'objectif du PPA est d'aider les agriculteurs, surtout les jeunes agriculteurs, à répondre à leurs besoins de trésorerie et à commercialiser leur production avec souplesse. Le PPA est également un outil important pour aider les producteurs à faire face à l'augmentation du coût des intrants, en particulier pour mobiliser des capitaux afin d'investir dans la prochaine récolte. Compte tenu de l'incertitude commerciale qui persiste et des prix de marché actuels des bovins, l'augmentation peut aider les producteurs en cette période d'incertitude.

« Le Programme de paiements anticipés est un élément clé de l'ensemble des mesures de gestion des risques de l'entreprise qui aide les producteurs à répondre à leurs besoins de trésorerie », a déclaré Nathan Phinney, président de l'ACB. « Le maintien de la portion sans intérêt à plus de 100 000 \$ est un outil utile pour maintenir la compétitivité et la viabilité à long terme de notre secteur ». Nous apprécions l'investissement du gouvernement fédéral dans notre secteur et nous continuerons à plaider pour que cette augmentation reste permanente. »

L'augmentation soutenue est particulièrement importante à un moment où les producteurs ont besoin de tous les leviers économiques pour accroître la sécurité alimentaire et la compétitivité économique. L'ACB continuera à s'engager avec le gouvernement fédéral sur ce dossier concernant les prochaines étapes pour s'assurer que l'augmentation soit faite avant le début de la saison de croissance.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Tina Zakowsky
Directrice des communications
Association canadienne des bovins
403-451-0931 | zakowskyt@cattle.ca